

alteréchos

L'actualité sociale avec le décodeur

www.alterechos.be 6 €

- S'informer _ Alexis Deswaef: la politique de la suspicion
- S'informer _ Subventions: tempête en vue sur l'associatif?
- S'informer _ Fusion des CPAS et des communes: trop « touchy »?



MICROCRÉDIT : sortez accompagné



Ce dossier fait partie
du projet transmédia
« Le microcrédit ».
Dans le cadre de ce
projet, un documentaire
de 26 minutes est

réalisé. Ce documentaire suit, pendant plus d'un an et
demi, le parcours de création d'entreprises de Thierno
Sy, qui s'est lancé dans l'aventure en contractant un
microcrédit. Le documentaire, en cours de finalisation,
sera projeté et suivi d'un débat, au début de l'année 2015.
« Le microcrédit » est un projet initié par Arnaud Grégoire,
coproduit par l'Agence Alter et Katcha SPRL, avec le
soutien du Fonds pour le journalisme.

microcrédit :



PAGE 6
**Le microcrédit : sortez
accompagné**



PAGE 11
**Premiers pas dans le
micro-entrepreneuriat**



PAGE 13
**Un peu de tout
(et n'importe quoi)**

PAGE 15
L'Europe (est) prête

PAGE 16
**Alex Houtart, BNP
Paribas : « Pas lieu
d'agir en termes de
compétition »**

**Fonds pour
le journalisme**

sortez accompagné

Imaginé par l'économiste bangladais Muhammad Yunus, le microcrédit se balade dans les travées des pays en développement depuis une quarantaine d'années. Du Sud au Nord, aujourd'hui, il a rencontré le succès dans nos contrées. En Belgique, Crédal fut le premier à se lancer dans l'aventure. D'autres acteurs ont depuis fait leur entrée en scène. En 2011, le milieu belge du microcrédit a observé un brin crispé l'arrivée de microStart, un acteur privé adossé à la banque BNP Paribas. Pour lutter contre la pauvreté, prêtons aux pauvres. Fini l'assistanat. L'indigent se prend en main, montre de quoi il est capable si on lui en donne les moyens. Et quelques success stories modestes mais réelles achèvent le récit : madame Couture a créé son atelier de couture, monsieur Compte s'installe comme comptable. Le microcrédit prend la vague. Tsunami culturel dans l'insertion sociale ou naufrage garanti pour les plus démunis, voici le point sur le microcrédit.

Le microcrédit : sortez accompagné

L'idée est séduisante. Pour lutter contre la pauvreté, prêtons aux pauvres. Fini l'assistanat. L'indigent se prend en main, montre de quoi il est capable si on lui en donne les moyens. Et quelques success stories modestes mais réelles achèvent le récit : madame Couture a créé son atelier de couture, monsieur Compte s'installe comme comptable. Le microcrédit prend la vague. Tsunami culturel dans l'insertion sociale ou naufrage garanti pour les plus démunis, voici le point sur le microcrédit.

PAR OLIVIER BAILLY

L'idée vient du Sud. En 1977, l'économiste bangladais Muhammad Yunus est terrifié par les pratiques des prêteurs locaux auprès des villageois. Le professeur d'économie casse sa tirelire pour avancer de petites sommes à quelques dizaines d'habitants du village. Et contre toute attente, ils remboursent. Le premier programme de microcrédit appelé « Grameen » (qui signifie « village ») est lancé. Devenu banque en 1983, le modèle s'exportera à partir de 1989¹.

Le monde est sous le charme. En 2005, Muhammad Yunus est nommé à la fois pour le prix Nobel d'Économie et pour le prix Nobel de la Paix. C'est cette dernière et prestigieuse distinction qu'il remportera en 2006.

Pendant ce temps, dans une contrée lointaine du Bangladesh, les effets d'une politique de solidarité organisée tardent à se concrétiser. En 2003, le pourcentage de risque de pauvreté en Belgique s'élevait à 15,2%, soit 1,5 million de personnes. En 2012, il était quasi identique (15%)². L'ascenseur social reste désespérément bloqué à la cave.

S'agit-il des mêmes personnes engluées dans une pauvreté inextricable ? Faut-il voir dans ces chiffres un échec de la politique d'insertion sociale de ces dix dernières années, un assistanat vain auprès d'une population épuisée par les difficultés ? Ce statu quo traduit-il au contraire une résistance héroïque de notre système de protection

sociale face aux crises économiques successives ? Il est difficile de conclure sur la base de ces seuls chiffres mais un constat est implacable : malgré toutes les mesures d'aide, de soutien, de support, d'accompagnement, d'encadrement, de développement, d'appui, de coordination, la pauvreté ne régresse pas en Belgique.

Que faire ? En Belgique, l'initiative de Muhammad Yunus dans le domaine du microcrédit a retenu l'attention de Crédal dès 1994. Cette coopérative de finance développe alors le microcrédit professionnel en Belgique. Cible privilégiée : le public de chômeurs qui éprouvent des difficultés à s'insérer dans le circuit classique du travail³. Quinze ans plus tard, microStart, nouveau venu sur le marché, débarque, et, depuis peu, d'autres initiatives du genre poussent en Belgique et partout en Europe.

Quel potentiel du microcrédit ?

Tatata ! Sonnez trompettes, retentissez clairs ! Voici donc le SuperMicroCrédit du XXI^e siècle, massif et européenisé, l'éradicateur massif du chômage par l'autocréation d'emploi ! Bon. On se calme. Parce que, si tous les acteurs du secteur sont bien d'accord sur un point, c'est celui-ci : pour la solution miracle, on repassera. Le microcrédit ne sauvera pas les chômeurs. Des nuances sont cependant développées concernant l'impact du phénomène sur le marché de l'emploi.

Denis Stokkink, président du think tank Pour la solidarité, parle d'une minorité « statistiquement significative » de demandeurs concernés. Selon Ludo Moyersoen, responsable accompagnement pour la société microStart : « En général, il y a 10 à 15 % de la population qui veut et peut entreprendre. Si 10 à 15 % des pauvres peuvent le faire, c'est déjà super, il ne faut pas freiner cette capacité. Elle induit aussi un impact social dans les quartiers pauvres. Par exemple, la création de petits magasins est importante pour la cohésion. De là à dire que le microcrédit va résoudre le chômage, cette affirmation relève de la blague, on est bien d'accord. »

Au niveau européen, Jorge Ramirez, general manager du Réseau européen de microfinance, estime qu'un impact de 2 à 3 % de mise à l'auto-emploi est « très optimiste. En Europe, il y a entre 15 et 18 % gens exclus financièrement, soit 75 millions de personnes. Parmi les enquêtes chaque année, on estime faire environ 250.000 crédits par an, soit 0,3 % des gens exclus. Donc oui, nous sommes plutôt une goutte dans l'océan. Nous ne sommes pas une solution alternative pour des systèmes sociaux ou financiers ».

Si le potentiel du microcrédit reste à la marge, son impact indirect sur l'écrasante majorité des précarisés pourrait être considérable. Agitant l'absolue nécessité de l'autoresponsabilité chère à l'État social actif, la tentation serait

grande pour le politique de déplacer de la société aux épaules du chômeur la charge de la création d'emploi.

Crédal reçoit ainsi 1.000 à 1.500 demandes de microcrédits professionnels pour 100 à 150 crédits octroyés. Une partie des demandeurs arrivent poussés dans le dos par la perspective de perdre leurs allocations. « Cela arrive de plus en plus, témoigne Bernard Horenbeek. C'est une tendance à laquelle on doit résister parce que le microcrédit ne convient pas à tout le monde à tout moment. Refuser un prêt est tout aussi important pour un projet que de dire oui. »

Denis Stokkink s'émeut moins de cette responsabilité sur le chercheur d'emploi : « Nous vivons dans une période de l'histoire où l'individualisme et le développement de la responsabilité individuelle sont clairement existants. Et alors ? Il faut voir si les conséquences sont mauvaises ou bonnes. Votre approche du sujet est éthique plutôt qu'économique. Ma réponse en tant qu'économiste : ce n'est ni bon ni mauvais en soi. Ce qui importe, c'est de voir dans quel cadre cette responsabilité se situe. L'encadrement du microcrédit doit faire en sorte que cette responsabilité ne soit pas une caricature,

mais tienne compte des droits et devoirs de chacun. »

Entre responsabilité individuelle et encadrement collectif, le microcrédit est un être hybride capable de séduire tant le tenant du libre marché que les partisans d'un État social fort. En fait,

« Nous sommes plutôt une goutte dans l'océan. Nous ne sommes pas une solution alternative pour des systèmes sociaux ou financiers. »

Jorge Ramirez, general manager du Réseau européen de microfinance

pour Bernard Horenbeek, « le microcrédit n'est ni de gauche ni de droite. C'est un outil dont on peut tirer beaucoup de choses. On a tendance à l'associer à la solidarité, à l'éthique mais c'est faux. Il y a eu au Sud des scandales retentissants sur des ONG entrées en Bourse, avec

des méthodes de récupération inadmissibles, de nombreux suicides en Inde chez des emprunteurs mis sous pression. Dans certains pays, le microcrédit a remplacé les usurers ! Au départ, le concept fut conçu comme un outil de développement. C'est notre ligne de conduite, mais ce n'est pas incarné dans les gènes du microcrédit. Des fonds d'investissement organisent des microcrédits avec dividendes très élevés et des taux d'intérêt à 100 % comme au Mexique. »

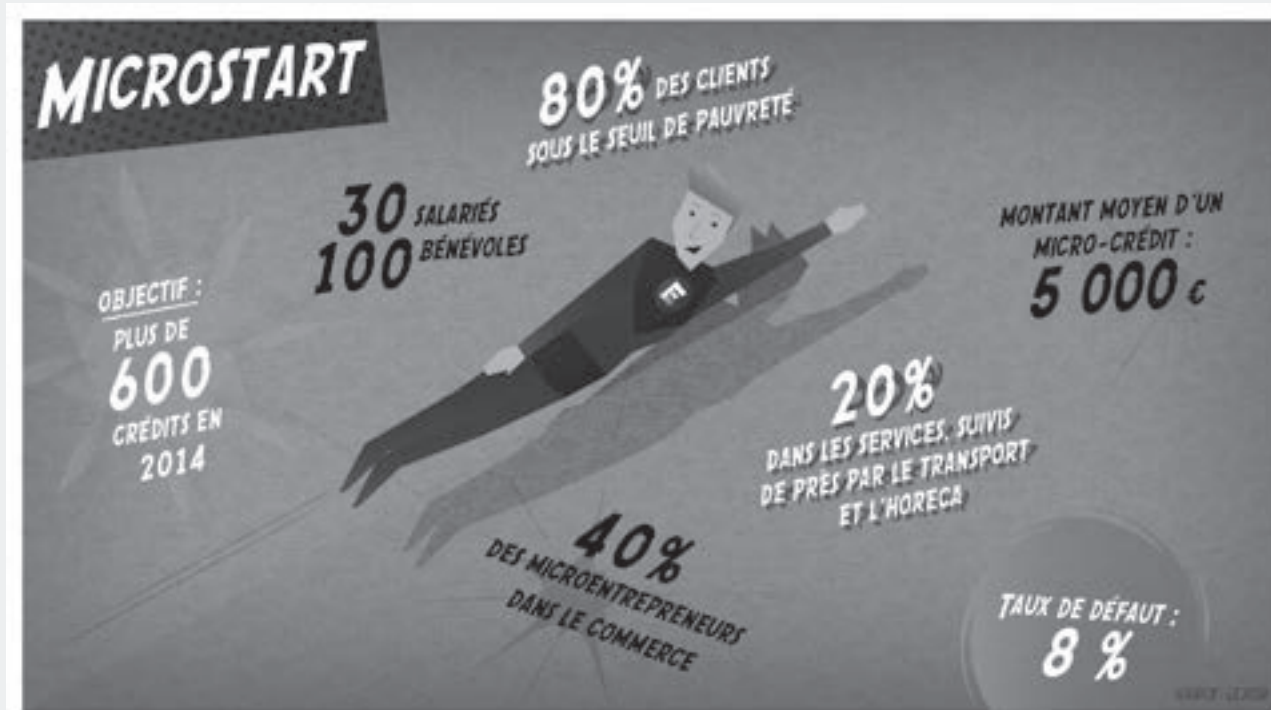
Ni de gauche ni de droite. À voir. Le milieu belge du microcrédit a observé un brin crispé l'arrivée de microStart en 2011. Cet acteur privé (pire, une banque !) venait jouer sur les plates-bandes associatives. Et elle arrivait avec des reins solides.

Micro mais futur géant ?

microStart est présidée par Philippe Maystadt, ex-président de la Banque européenne d'investissement (BEI) de 2000 à 2011. La connaissance des rouages financiers européens de M. Maystadt est précieuse. La BEI est l'actionnaire majoritaire du Fonds européen d'investissement (FEI), l'institution de l'Union européenne spécialisée dans le financement des PME. Le FEI a créé le programme « Progress Microfinance » en 2010, soit la même



Muhammad Yunus, le pape du microcrédit. Trois décennies plus tard, son concept s'est répandu du Sud au Nord CC FLICKR WORLDECONOMICFORUM



© KATCHA / MATTHIEU SAFATLY

année que la naissance de microStart. Dès l'année suivante, le FEI s'est porté actionnaire de microStart à hauteur de 110.000 euros. Mieux, il a apporté une garantie de 75 % des microcrédits au démarrage de microStart. L'Union européenne a également apporté une partie des fonds propres nécessaires au démarrage du projet.

Les parents de microStart n'étaient pour autant pas désargentés. Penchée sur le berceau du nouveau venu, Fortis (puis BNB Paribas) est alors l'actionnaire majoritaire, accompagnée de l'Adie. Cette association française est la référence en microcrédit. C'est elle qui a fourni la tête pensante de microStart : Patrick Sapy, cheville ouvrière depuis 2000 de l'Adie. Ajoutez des profils à des postes clés (présidence du CA microStart asbl) comme celui d'Olivier Brissaud à la croisée de la finance (European Money Market Institute, Volkswagen) et de la philanthropie (MSF, volontaire Ashoka), et le tableau se complète avantageusement.

Les relais politiques, l'argent et le savoir-faire, microStart avait de beaux atouts pour débuter dans la vie belge.

Mieux, préparant le terrain pour l'arrivée de microStart, le think tank Pour la solidarité a cerné pendant un an et demi la connaissance

« Intellectuellement, le microcrédit est sympa, mais je suis revenu de cette situation car on les remet dans la merde. » Un acteur de l'associatif

économico-sociopolitique de la Belgique et du Fonds européen d'investissement, cela « à titre purement bénévole », précise Denis Stokkink.

Depuis, microStart affiche ses ambitions sur le marché du microcrédit.

Deux nouvelles agences à Gand et à Liège ont ouvert en 2013. Quatre cent deux microcrédits ont été décaissés, contre 275 en 2012. Même si la SPRL enregistre une perte de 765.000 euros en 2013, elle entend augmenter son activité en 2014 passant de 38 à 55 microcrédits mensuels.

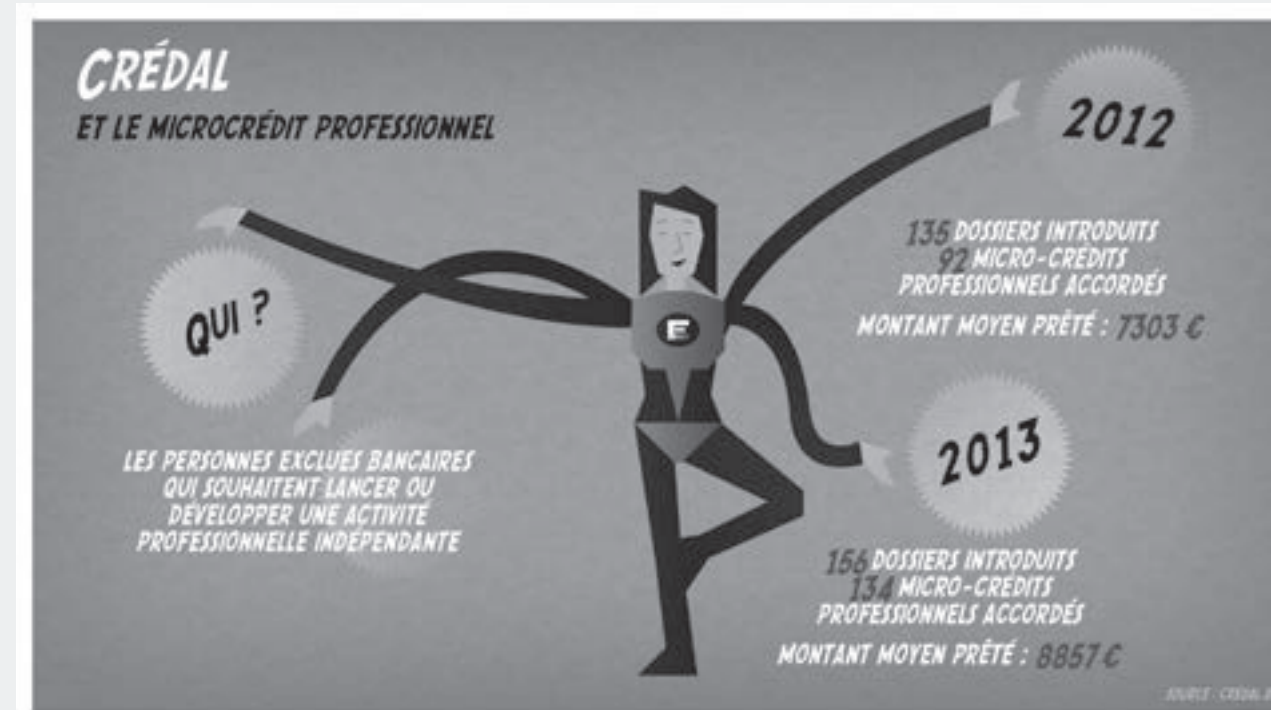
En 2013, microStart a pour une seconde fois augmenté son capital, de 2 millions d'euros, pour couvrir l'ouverture des nouvelles agences, les charges de fonctionnement et d'extension de microStart en 2013, 2014 et une partie de 2015. Une nouvelle agence est active à Charleroi depuis début 2014. « L'objectif de cette extension est de se rapprocher le plus possible de l'équilibre pour chaque

agence opérationnelle après cinq ou six ans d'activité », annonce le conseil d'administration dans le rapport d'activités 2013 de la société⁴.

Tous les mois, les agences font le point sur les prêts réalisés et offrent une prime collective si l'objectif est atteint. Ce regard sur la croissance et la rentabilité ne risque-t-il pas de mettre à mal l'objet social du microcrédit ?

L'approche bancaire pourrait-elle jeter les plus faibles d'entre nous sur la voie du surendettement ? Et ce d'autant plus que l'accompagnement à microStart est organisé sur une base bénévole, réalisé par des cadres, anciens ou toujours actifs.

Au final, des pauvres un peu plus pauvres pour une banque un peu plus riche. Un acteur du secteur associatif qui suit de près des allocataires sociaux y va cash (mais de manière anonyme, ce qui va souvent de pair...) : « Intellectuellement, le microcrédit est sympa, mais je suis revenu de



© KATCHA / MATTHIEU SAFATLY

cette situation car on les remet dans la merde. »

Difficile de se faire une idée, les défauts de paiement annoncés chez Crédal et microStart ne sont pas scandaleux (entre 7 et 12 %) en regard de l'activité, la création d'entreprises. Les statistiques rassemblées par l'Observatoire du crédit et de l'endettement ne permettent pas de déceler une tendance : les indépendants ne constituent que 0,1 % du public suivi par les services de médiation de dettes⁵. La faillite ou l'endettement liés à une activité d'indépendant constituent 2,9 % des origines principales ou secondaires du surendettement. Au CPAS de Liège comme à celui de Charleroi ou de Saint-Gilles (où plusieurs acteurs de la microfinance coexistent), le microcrédit professionnel n'a aucun impact direct sur les dossiers qui arrivent au service de médiation de dettes⁶. Les agences ouvrent évidemment leurs portes dans les endroits urbains où l'emploi est rare. À Charleroi, microStart est arrivée début 2014 et le CPAS l'a mise en contact avec un réseau de clients potentiels.

Ce qui nous offre un raccourci saisissant de la situation : BNP Paribas démarche auprès des pauvres avec le soutien du CPAS. Scandale ? Non. Sur les 143 personnes rencontrées en dix

mois par l'agence Charleroi-Hainaut, seules 10 étaient issues du CPAS, et deux d'entre elles ont reçu un crédit. « Notre mission est la lutte contre la pauvreté et l'insertion socioprofessionnelle, insiste Anna Tibera, responsable de l'agence carolo (ex-Crédal et ex-directrice de la Maison de la laïcité de Charleroi). D'un point de vue méthodologique, le plan financier est indissociable de la prise en compte d'un éventuel endettement existant. Si la personne est en médiation, nous prendrons toujours contact avec le service pour évaluer la situation ensemble. »

Selon Denis Stokkink, s'il ne fait pas de doute que Crédal développe une approche plus associative, celle de microStart, plus économique, se développe dans « le respect total des conditions sociales et éthiques. C'est en connaissance de ces éléments qu'il y avait lieu de soutenir un partenaire pour le développement d'autoactivités. La Belgique se trouvait dans une situation de taux de microcrédits faibles. Moi qui suis coopérateur de Crédal, il ne s'agissait pas de faire l'un contre l'autre, le type de public n'est pas le même et avec le retard sur ce point en

Belgique, il faudrait développer un plan microcrédit pour les cinq ans à venir. »

De l'expérience de Crédal, la rentabilité n'est pas chose aisée en microcrédit. « Une douzaine de personnes travaillent chez nous sur ces dossiers mais cela ne représente que 20 % de nos finances. Le

« L'approche de microStart, plus économique, se développe dans le respect total des conditions sociales et éthiques. »

Denis Stokkink, think tank Pour la solidarité

microcrédit est une catastrophe économique pour une simple et bonne raison : il s'agit de petits montants, avec beaucoup, beaucoup de travail et de risques. Le modèle économique est intenable mais il est très rentable pour la société au sens large. Un euro investi par les pouvoirs publics en rapporte cinq dans les trois ans. »

Gestion : un accès qui bloque ?

Un des obstacles à la création de son propre emploi est l'accès à la gestion. Pour lancer une activité d'indépendant, il faut avoir une connaissance de gestion de base. Ces savoirs élémentaires comprennent des aspects législatifs, comptables, financiers, fiscaux et commerciaux. Pour prouver que vous maîtrisez ces matières, trois voies possibles : soit un certificat lié à vos études secondaires ou à une formation, soit un diplôme de l'enseignement supérieur, soit une expérience liée à la pratique professionnelle de chef d'entreprise indépendant ou assimilé.

Dans les faits, cela signifie que quelqu'un qui a tenu un petit commerce de manière informelle n'aura pas cet accès à la gestion, tandis qu'un diplômé en anthropologie l'aura. Cherchez l'erreur. « Un cadre désuet et une mauvaise loi », assure Denis Stokkink. « Un frein à l'entreprise », estime microStart, qui fait de cette question son cheval de bataille en matière de lobbys. « Nous sommes un des seuls pays en Europe avec cet obstacle. Les questions sont vaches, avec des doubles négations, des questions pièges. Pour

notre public dont le français n'est pas la première langue, c'est difficile et ce n'est pas là que les gens doivent montrer leur savoir-faire. » Et de dénoncer un effet pervers de cette loi : puisque des gens n'ont pas l'accès à la gestion, ils « louent » un prête-nom. Ludo Moyersoen avance des tarifs autour de 100 euros le mois. Une possibilité alternative ? « Les futurs entrepreneurs accompagnés par une structure comme les GEL pourraient recevoir ce 'permis de gestion', en s'engageant à travailler avec un comptable. Il y a moyen de faire plus malin et plus pratico-pratique. »

Crédal et Village Partenaire sont moins alarmistes. Si cet accès est un obstacle, il est également une balise. Village Partenaire conseille à tous de suivre des cours de gestion. Si Pierre Gillet reconnaît les aberrations de reconnaissance de certains diplômes, il n'estime pas insurmontable l'épreuve de gestion. « Il est rare que l'entrepreneur ne sache pas le passer. Nous avons de nombreux primoarrivants parlant peu le français et ils y parviennent. »

Sans compter le nombre de faillites évitées en déconseillant les porteurs de projets mal ficelés, mal pensés, en chute libre avant même d'avoir sauté.

Qui paie ?

Question : si le microcrédit n'est pas rentable, qui paie ? Majoritairement les deniers publics. C'est vrai pour Crédal ou pour les guichets d'économie locale (GEL)⁷. Côté privé, le montage financier de microStart vise à séparer le métier du crédit (dans la coopérative) de celui de l'accompagnement (en asbl). Créée en 2011, l'asbl microStart Support peut ainsi recevoir des subsides⁸.

Autrement dit, la rentabilité pour le privé et le reste à charge de la société ? Côté microStart, on précise que des

fondations privées alimentent aussi l'asbl et que les accompagnants sont bénévoles. Denis Stokkink ajoute qu'« il ne faut pas le profit aux uns et les coûts aux autres, mais il peut y avoir des éléments mixtes. Certains veulent se faire du beurre sur un nouveau produit et cela doit être évidemment encadré. Mais sous quelle forme ? Pourquoi ne pas négocier un code pour l'octroi du microcrédit qui serait négocié sur la base d'une concertation économique et sociale par l'ensemble des acteurs ».

Le think tank Pour la solidarité avance deux autres propositions concrètes pour le secteur : créer une filière de l'autocréation d'emploi à Bruxelles et en Wallonie, car « aujourd'hui, les acteurs dans le domaine du microcrédit, publics

ou privés, travaillent peu ensemble », et évaluer le système de garantie des droits sociaux pour une personne qui se lance dans une activité économique. Traduction : si tu es chômeur et que tu tentes de devenir indépendant, ce serait bien qu'on ne te coupe pas les vivres pendant ton essai (voire après, en cas d'échec).

L'enjeu est central et des dispositions existent. Parmi elles, les coopératives d'activité permettent de tester une activité d'indépendant tout en gardant les allocations sociales, et ce pendant 18 mois.

« Ces dispositifs sont très utiles, confirme Pierre Gillet du Village Partenaire. Ils collent pour pas mal de personnes mais si tu n'entres pas dans les cases, cela devient très difficile. On le voit : la législation belge est vraiment compliquée. De plus, financer une activité et prendre le statut d'indépendant, c'est souvent travailler plus pour gagner moins. Le Belge a des idées et a envie de développer des projets, mais on lui en donne peu l'occasion. Notre taux entrepreneurial est faible, mais dès qu'on crée des statuts plus avantageux, ils ont énormément de succès. »

À condition d'être (bien) accompagné. Et c'est là tout l'enjeu... ■

1. Wikipedia.
2. « Risque de pauvreté en Belgique », site SPF Économie, <http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/travailvie/eu-silc/pauvrete/>
3. Rapport d'activités Crédal, 2013.
4. Comptes annuels microStart 2013.
5. « Rapport d'évaluation : Prévention et traitement du surendettement en Wallonie 2013 », Observatoire du crédit et de l'endettement, à paraître.
6. Et aucun impact sur les chiffres de réinsertion...
7. Ces structures ne prêtent pas d'argent (ou de manière très ciblée pour des types de projets spécifiques) mais offrent un soutien à la création d'entreprise. Parmi ceux-ci, la recherche de primes.
8. Et même des prix ! En mai 2012, l'asbl a été couronnée du Prix fédéral de lutte contre la pauvreté.

Premiers pas dans le micro-entrepreneuriat

Une idée d'affaires, mais par où commencer ? Vaut-il mieux se diriger vers un micro-prêteur ou un guichet d'économie locale (GEL) ? Visitez microStart et Village Partenaire. **PAR OLIVIER BAILLY**

microStart est une agence de prêts qui octroie des micro-crédits professionnels. Village Partenaire est un GEL : un guichet d'économie locale. Ces guichets au nombre de cinq à Bruxelles vous accompagnent dans toutes les étapes de la création de votre entreprise. Point commun entre les deux structures : elles peuvent constituer un bon point de départ pour que votre petite entreprise ne connaisse pas la crise. Mais vaut-il mieux se diriger vers un micro-prêteur ou un guichet d'économie locale (GEL) ? Comment se passent les premiers contacts ? Quelles informations sont-elles données ? Les candidats sont-ils invités à rapidement passer à l'acte ? Premiers pas incognito dans le monde de l'entrepreneuriat avec un projet test imaginé pour l'occasion : l'ouverture d'une poissonnerie à Molenbeek-Saint-Jean. Au programme : une devanture présentant des soupes de poissons, crevettes, petits snacks. La version « hallal » de la place Sainte-Catherine.

Village Partenaire

Un coup de fil, un rendez-vous pour une séance d'information collective.

Au premier étage du Village Partenaire, trois poubelles dans un coin : un sac jaune, un sac bleu et un sac gris. Peut-être parce que ce guichet a pour spécificité le développement durable. Le soleil tape. Il fait chaud.

Huit personnes cuisent face à Pierre Gillet qui explique que le Village Partenaire « privilégie les entreprises de moins de trois ans ». Cela tombe bien : chaque personne est ici parce qu'elle a un projet de vie. « À savoir une bonne idée qui doit coller avec vous-même. C'est à ce moment que nous intervenons le plus.

Mais nous ne ferons pas le projet à votre place. Il faut vous l'approprier et pouvoir le défendre. »

Pierre Gillet explique que le projet doit s'implanter à Bruxelles, que l'équipe du Village Partenaire est composée de généralistes, sans comptable, et que la spécialité de la maison est le développement durable.

Pendant deux heures, tout y passe : les statuts et leurs caractéristiques, les

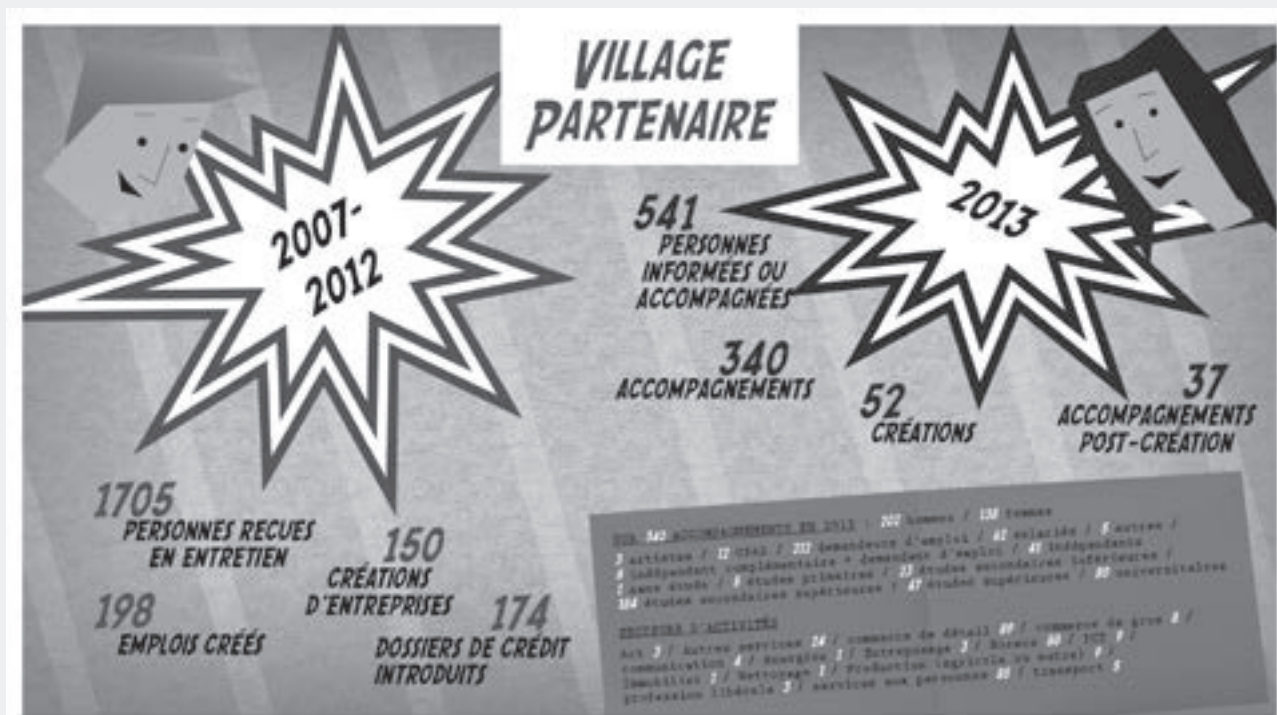
aides, les prêteurs (Crédal, microStart, le Fonds de participation, BruSoc, les bourses « coup de pouce » ou « entreprise durable » du Village Partenaire), mais aussi le centre d'entreprises en dif-

« À part les projets immoraux, illégaux ou complètement farfelus, on accompagne tout le monde. »

Pierre Gillet, Village Partenaire

ficulté. Gratuit et confidentiel.

Tout le monde prend note, pose des questions. Pierre invite à présenter son projet. Les langues se délient. Entre réparation de vélos, uniformes scolaires et potager bio, les projets sont tournés vers la classe moyenne supérieure et/ou affichent ouvertement la cible : le quartier business européen et les expatriés. Les porteurs du projet au rendez-vous paraissent du même tonneau, la



© KATCHA / MATTHIEU SAFATLY

parole aisée, le projet mûri et l'intellect structuré. Du microcrédit pour nantis? L'impression est renforcée par les projets présentés sur le site de Village Partenaire.

Est-ce vraiment le public le plus nécessiteux, celui que doit soutenir Village Partenaire? Recontacté dans la foulée, Pierre Gilet tempère le constat de terrain: «C'est relativement peu commun d'avoir autant de projets sur le développement durable (DD) lors d'une session. D'habitude, la majorité ne sait pas ce qu'est le DD. Cette séance n'est pas représentative de ce qu'on vit au quotidien.» En 2013, sur les 340 personnes accompagnées, 212 étaient demandeurs d'emploi, 12 émargeaient au CPAS et 62 personnes étaient déjà salariées. «À part les projets immoraux, illégaux ou complètement farfelus, on accompagne tout le monde.»

microStart

Premier appel à l'agence bruxelloise et... je tombe à l'agence de Liège. Le préposé prend mes coordonnées et

mon secteur d'activités. Le microStart le plus proche me rappellera. Mais on ne me rappelle pas. Deuxième appel une semaine plus tard. Rebelote pour les informations. Saint-Gilles transmet à Schaerbeek et on me rappellera le jour même. Ce qui n'est pas le cas.

Une semaine plus tard, las d'attendre, je me présente à l'agence. «Une poissonnerie? Vous n'avez pas déjà téléphoné. Cela me dit quelque chose...»

L'entretien est individuel. La préposée précise que les formations ne sont pas liées au crédit. Elle cerne l'avancée du projet: «Vous avez une étude de marché, connaissez les charges du loyer? Vos marges? La viabilité du projet? Un plan d'investissement?»

Elle m'explique les possibilités et les conditions de prêt: entre 500 à 10.000 euros à du 8,98 % et des frais de dossier de 5 %. Et une personne garante sur le prêt.

L'accompagnement est gratuit, des rendez-vous individuels avec expert sont possibles. Et là, je peux directement faire le prêt? Elle sourit, incrédule face à ce

poissonnier improvisé. «Concrètement, quand on estime qu'un projet arrive à maturité, que vous avez un local, des fournisseurs, alors on organise un rendez-vous pour une demande de financement. Maintenant, ce n'est pas possible, vous êtes au stade de la discussion.» Et cela prendra combien de temps cette maturité? «Cela dépend de vous. C'est votre travail. Notre coach peut vous donner les étapes.»

Elle me donne son numéro de GSM. Dans les jours qui suivent, microStart me rappellera deux fois pour savoir si j'avance dans le projet. Pas vraiment. Il se termine en queue de poisson. ■

Un peu de tout (et n'importe quoi)

Le microcrédit professionnel n'est pas l'apanage de microStart et de Crédal en Belgique francophone. D'autres structures naissent en développant certaines «particularités».

PAR OLIVIER BAILLY

Sofine

Sofine signifie «Solidarité pour le financement de l'entrepreneuriat». Sofine ne se démarque pas par ses prêts: de 8.000 à 25.000 euros à un taux de 8,15 % avec la nécessité d'un apport propre entre 10 et 20 % de la somme empruntée. Sofine ne se démarque pas par sa construction institutionnelle: une coopérative (pour le prêt) et une asbl (pour l'encadrement et surtout les subsides qui vont avec), comme microStart. Par contre, Sofine propose des crédits «productifs avec ou sans intérêts». Il s'agit de rebaptiser le taux d'intérêt parce que «pour les musulmans, emprunter avec un taux d'intérêt n'est pas conforme à leurs valeurs morales, religieuses», explique Diallo Mamadou Saidou, cofondateur de Sofine.

La voilà, la particularité de Sofine: cette agence a une approche communautaire du microcrédit. Tous les fondateurs de Sofine sont africains ou d'origine africaine, tout comme 80 % de leur public. «Par rapport à Crédal ou microStart, nous sommes issus du public bénéficiaire de ces prêts, nous partageons mieux les aspects culturels, nous sommes plus en mesure de prendre en compte leur milieu de vie. Au niveau de la stratégie de l'accompagnement, certains n'ont pas accès aux langues. Nous parlons kirundi, swahili ou poular, pour expliquer le crédit aux gens.»

De plus, Sofine n'hésite pas à moraliser ces crédits: «Quelqu'un qui nous parle de restauration doit mettre l'accent aussi sur l'impact environnemental et social. On veut éviter de nuire à la santé publique ou participer à l'obésité.»

Créée en 2014, Sofine n'a pas encore déboursé un crédit mais a été admise au niveau du Fonds de garantie de la Région Bruxelles Capitale¹.

Funds for Good

Lancé en 2012, Funds for Good propose à votre argent «de profiter de hausses boursières» et de lui donner bonne conscience en participant à un projet philanthropique ou... à l'octroi d'un microcrédit. Le projet parle plus d'obligations souveraines ou de faiblesse de l'euro que d'accompagnement social et de lutte contre la pauvreté. À en croire le site, «l'impact sociétal provient du partage de nos propres revenus et non pas d'une diminution de votre rendement».

Cinquante pour cent des profits nets générés par les activités d'intermédiation journalières de placements sont reversés à des «œuvres caritatives». Version concrète: en 2011, ce fut 10 %². En 2012, 11.000 euros ont été consacrés aux projets sociaux pour un total d'actifs gérés par le Fonds de... 79 millions d'euros³.

Accompagnant des prêts de microStart, Funds for Good fournit l'apport propre sous forme de prêt

sans intérêts (ce qu'ils appellent «prêt d'honneur»). En 2013, une vingtaine de prêts ont été accordées pour des sommes représentant un tiers de l'emprunt global.

Où Funds for Good, certifié par le Forum Ethibel pour sa bonne gouvernance, place-t-il son argent? Nicolas

Sur le Net (en France mais accessible aux Belges)

- **www.babyloan.org/fr** - des personnes soutiennent (à partir de 10 euros) des projets à travers le monde en prêtant de l'argent à un faible taux. Dans sa rubrique «microcrédit», Babyloan assure avoir «à cœur de sélectionner des partenaires à forte vocation sociale qui ne pratiquent pas la 'course aux clients' et évaluent avec soin la véritable capacité d'endettement et donc de remboursements de leurs clients». Née en 2008, la communauté Babyloan serait riche de plus de 30.000 membres et a pour partenaire l'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique).
- **www.hellomerci.com/fr** - Lancée en avril 2013, cette plateforme de prêts solidaires entre particuliers de 200 à 10.000 euros est la sœur de KissKissBankBank.



© SHUTTERSTOCK

Crochet, managing partner de Funds for Good, annonce deux principes: « Certaines thématiques sont systématiquement exclues, comme celles ayant trait à la privatisation de terres agricoles, privatisation de ressources naturelles, à la spéculation influençant négativement le prix de certaines matières premières, aux armes non conventionnelles ». Ensuite, « lorsque notre analyse nous mène à rechercher un certain type de fonds, et qu'un fonds ISR est disponible dans cette catégorie, tout en présentant les critères de qualité minimum que nous exigeons, c'est le fonds ISR que nous choisissons ». Bref, si cela ne fait pas de mal au business, un peu de responsabilité sociale ne fera pas de tort...

Cela donne des participations à des fonds comme le « SSgA Luxembourg SICAV SSgA Sectoral Healthcare Equity Fund Class », basé au Luxembourg. Ce placement regroupe des grandes entreprises pharmaceutiques comme la société Merck (qui n'a pas publié une étude de 2011 montrant

que son médicament Vioxx commercialisé entre 1999 et 2004 augmentait nettement le risque de crise cardiaque. Il pourrait avoir causé 27.785 décès aux USA⁴) ou Novartis (qui récemment, selon MSF, entendait « saper l'une des dispositions clés de sauvegarde de la santé publique » en Inde)⁵.

Autre exemple d'éthique, le fonds « Gavekal China Fixed Income » décrit sa philosophie comme un portefeuille ciblant une quarantaine de sociétés sous-évaluées dans l'Asie émergente pour limiter les risques et obtenir des retours supérieurs sur le long terme. Pas un mot sur l'éthique, l'environnement, le social.

Une dernière pour la route de Funds for Good? Cette attention touchante aux conflits qui frappent le globe: « Le contexte géopolitique dans une vaste zone allant de l'Ukraine au Moyen-Orient ainsi que la longueur de la zone euro incitent à ne pas s'exposer non plus outre mesure. Dans ces conditions, le portefeuille devrait maintenir son positionnement actuel tout en restant

très attentif à l'évolution des situations à risque afin de pouvoir à tout moment agir, que ce soit dans un sens ou dans l'autre. »⁶ Dans un sens ou dans l'autre. Voilà ce qu'on peut reprocher à ce type d'économie... ■

1. Le Fonds bruxellois de garantie a pour mission de faciliter l'octroi de crédits professionnels dans la Région de Bruxelles-Capitale en fournissant aux organismes de crédit, moyennant le paiement d'une contribution forfaitaire unique, une part substantielle des garanties qu'ils exigent des PME et des indépendants. La garantie implique toujours que l'organisme de crédit supporte une partie du risque découlant du crédit octroyé.
2. Dixit la déclaration de certification 2011, « Philantropy & Impact Investing, Funds for Good », Forum Ethibel.
3. « Déclaration de certification 2012, Philantropy & Impact Investing, Funds for Good », 30 août 2013.
4. « FDA Estimates Vioxx Caused 27,785 Deaths », The Food and Drug Administration (FDA), 11 avril 2004.
5. « La société pharmaceutique Novartis tente d'affaiblir la loi indienne sur les brevets favorables aux malades », MSF Belgique, 5 septembre 2011, www.msf.be
6. Commentaires de gestion, août 2014.

l'Europe (est) prête

La microfinance, l'Union européenne en est fan! Dans le cadre du « Employment and Social Innovation (EaSI) Programme », elle a mis sur pied le « Progress MicroFinance », soit 200 millions d'euros pour soutenir des fournisseurs de microcrédits. **PAR OLIVIER BAILLY**

Lancé en 2010, cet instrument vise à accroître l'offre de microcrédits (moins de 25.000 euros) destinés à la création ou au développement d'une petite entreprise. Les aides ont été octroyées à divers organismes à travers l'Europe¹.

Le nouveau programme EaSI 2014-2020 prévoit un budget total de 171,15 millions pour la microfinance et l'entrepreneuriat social, dont 77,5 millions consacrés à l'accès à la microfinance. Cette somme devrait permettre des microprêts pour un montant oscillant entre 400 et 450 millions d'euros.

En Belgique, microStart a reçu le soutien de 110.000 euros du Progress MicroFinance dès 2011, tandis que Crédal a signé en mai 2012 un accord de 250.000 euros lui permettant d'octroyer 180 crédits supplémentaires à des micro-entrepreneurs.

Cet argent est le bienvenu selon Jorge Ramirez, General, Manager du Réseau européen de la microfinance (REM). La crise financière de 2008, plutôt que d'assécher le concept, a augmenté le réservoir de démunis frappant aux

portes du microcrédit. « Chaque année, le volume de demandes croît, et nous avons de plus en plus de difficultés pour les rencontrer. »

Le lobby du microcrédit

Né en 2003 sous l'impulsion de trois agences de microcrédit (Adie/France, Nef/Royaume-Uni et Evers & Jung/Allemagne), le REM a été présidé par l'omniprésente Marie Nowak, de l'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique) jusqu'en 2008. Le REM regroupe à présent 80 membres issus de 22 pays. Leur point commun? Des microprêts, mais aussi un objectif social. Malgré sa demande, impossible donc pour... Carrefour de rejoindre le REM.

Autre caractéristique demandée, « donner sans garanties, avance Jorge Ramirez. On n'attend pas d'avoir un aval parce qu'on parle de gens qui n'ont rien. » Quid alors de microStart qui demande 50 % de garantie via un tiers? « Ils réduisent le risque pour réduire le coût. C'est donc plus intéressant pour les deux parties en présence. » Sans doute, mais la remarque est alors valable pour tout prêteur et cela rend caduque l'absence de garantie comme condition d'affiliation au REM.

Le profil des membres du REM est aussi diversifié que les territoires européens. Les différents projets de microcrédit sont nés d'après des caractéristiques sociales très différentes: entre le modèle anglo-saxon où un « cash lender » vous attend à chaque coin de rue avec des taux d'intérêt démentiels, une Europe occidentale continentale au cadre construit sur un système financier traditionnel plafonnant les taux, et

une Europe de l'Est où l'absence d'institution financière a permis d'établir des solutions alternatives.

Confronté aux réalités multiples de ses membres, le plaidoyer du REM peine à se déployer sur les enjeux régulateurs (tout au plus « quelques initiatives pour l'autorégulation du secteur avec un code

Le profil des membres du REM est aussi diversifié que les territoires européens.

de bonne conduite») et se concentre dès lors autour des aides et financements fournis par la Commission européenne.

Le REM travaille aussi sur les législations nationales pour encourager un « cadre favorable » au microcrédit professionnel. En Belgique? « Nous sommes surtout actifs à travers microStart. La loi de la limitation du taux d'intérêt est encore un inconvénient pour le développement du secteur. » À bon entendre... ■

XXXX

En 2011, les institutions de microfinance répertoriées par le REM ont distribué un total de 204.080 crédits pour un montant de 1,047 milliard d'euros. Quelque 38 % furent octroyés à des femmes, 12 % à des minorités ethniques ou à des immigrés, 13 % à des personnes vivant sous le seuil de pauvreté, 17 % à des personnes vivant dans des zones rurales².

1. Avec un certain équilibre entre ex-pays de l'Est (Bulgarie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovaquie et Slovénie) et la vieille Europe (Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni).
2. « The role of microfinance and entrepreneurship during the next EU budgetary period 2014-2020 », Réseau européen de micro-finance, novembre 2013.

Alex Houtart, BNP Paribas :



© DR

Alex Houtart est le directeur CSR (Corporate Social Responsibility) de BNP Paribas. Par ailleurs, il est également membre du conseil d'administration de microStart.

PAR OLIVIER BAILLY

« Il n'y a pas lieu d'agir en termes de compétition »

Alter Échos: Dites... qu'est-ce que BNP Paribas vient faire dans le microcrédit ?

Alex Houtart: On s'est dit qu'il n'était pas logique d'être absent sur certains créneaux pour soutenir une économie. Il est normal qu'on finance les bons projets et d'autant plus ceux qui sont utiles. Cela fait partie du rôle d'une banque.

A.É.: Pourquoi pas sous votre enseigne alors ?

A.H.: microStart est en grande majorité le projet de BNP Paribas, mais aussi celui de l'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique) et le FEI (Fonds européen d'investissement). On aurait pu se lancer seul, mais pour une question de marché, on a eu peur que

les micro-entrepreneurs n'osent pas pousser la porte de BNP Paribas. D'où une enseigne neutre.

A.É.: C'est quand même paradoxal de créer une structure parce que des prêteurs ne peuvent pas entrer dans vos banques...

A.H.: Ils peuvent le faire. Ils sont les bienvenus.

A.É.: Mais sur le terrain, pas une seule banque « classique » n'acceptera un allocataire social avec un projet d'entreprise...

A.H.: Eh bien, oui. Dans microStart, c'est BNP-Paribas qui prend tout le risque. On donne une ligne macrocrédit que microStart subdivise en petites lignes successives. Donc c'est bien BNP Paribas qui fait ces prêts, mais avec une autre enseigne parce

qu'elle est plus attractive. De plus, l'Adie est soutenue par plusieurs banques. On réfléchit aussi à cette formule. À terme, nous pourrions ouvrir le modèle microStart à d'autres banques.

Enfin, isoler ce segment particulier permet aussi d'en retirer des données plus précises. Avec ces chiffres, nous pouvons alors décider jusqu'où aller et quelle marge d'argent trouver ailleurs puisque le microcrédit coûte et que le segment est déficitaire.

A.É.: Votre objectif est tout de même de vous « rapprocher le plus possible de l'équilibre ».

A.H.: C'est le modèle particulier de microStart. Nous essayons d'atteindre l'équilibre pour le

fonctionnement des agences. Il nous faut 1.250 crédits par an. On n'y est pas encore, loin de là. Avec ces prêts, les revenus de l'activité crédit financeraient les frais des agences, sans les frais centraux (le support transversal, informatique, la gestion des ressources humaines). Donc, on doit trouver des moyens publics ou privés. On essaie le plus possible de subvenir aux besoins non finançables par du volontariat d'entreprises. Une centaine de personnes pour l'instant accompagnent les entrepreneurs. C'est une des clés du microcrédit. Souvent, ces micro-entrepreneurs sont très bons sur le terrain, avec une idée précise de leur projet, mais il leur manque une formation de base.

« 95 % des banquiers subissent les bêtises des 5 % restants. »

A.É.: Si l'accompagnement est la pierre angulaire et que vous devez doubler votre nombre de crédits, sera-ce tenable avec une base aussi friable que le bénévolat ?

A.H.: D'abord, toutes ces personnes donnent une après-midi ou deux par mois. En tout, cela doit former peut-être quatre ou cinq ETP. Ensuite, la plupart des modèles que je connais d'intégration, Duo for a job, Un toit deux âges, fonctionnent sur les mêmes principes. La plupart des coopératives à finalité sociale fonctionnent sur le bénévolat pour une raison très simple: les subsides sont de plus en plus rares. Enfin, aujourd'hui, 95 % des banquiers subissent les bêtises des 5 % restants. Il devient très difficile de travailler dans le secteur pour quelqu'un qui a 30 ans de maison et qui est critiqué à longueur de journée dans sa famille, par ses amis, etc. Par le bénévolat, il continue son métier de banquier, mais avec un sourire et un merci en fin de journée. C'est tellement rare que les candidats se bousculent

pour avoir un peu de reconnaissance. Je ne me fais pas de soucis pour trouver des volontaires.

A.É.: Cette image de la banque mercantile a dû inquiéter le secteur du microcrédit, plutôt attentif aux enjeux sociaux ?

A.H.: Je n'étais pas personnellement là au démarrage, mais nous sommes en rapport avec Saw-B, Crédal ou Hefboom, et les réticences se sont vite estompées. On a des partenariats avec plusieurs acteurs sociaux comme Job yourself ou le CPAS de Charleroi qui a accueilli notre structure à ses débuts. L'ampleur de la nécessité fait que dix acteurs pourraient arriver et il y aurait de la place pour tout le monde. Il n'y a pas lieu d'agir en termes de compétition, d'autant que les acteurs historiques ne se positionnent pas exactement comme nous. Hefboom octroie des microcrédits bien plus importants que les nôtres et Crédal a une majeure partie de son activité dans les microcrédits à la consommation, même s'ils

ont une bonne expérience dans les deux type de prêts.

A.É.: Le Réseau européen de la microfinance (REM), dans lequel microStart est très présent, voudrait lever le taux intérêt plafonné pour développer la microfinance. De quoi inquiéter ?

A.H.: Le problème n'a rien à voir avec microStart. Il se fait simplement que Patrick Sapy, son directeur, est très actif aussi dans le REM. En Belgique, il n'est absolument pas question de lever le taux. Par ailleurs, dans les pays en développement, au Bangladesh par exemple, on peut atteindre des 30, 35 % de taux d'intérêt. En Angleterre, ils le font déjà. Concrètement, cela ne représente pas une grande difficulté de remboursement pour l'emprunteur sur une petite somme. Peut-être un euro par mois. Pour les microcrédits qui ne trouvent pas de réponse dans les subventions, ce qui est évidemment le cas au Sud, cela permet au secteur de vivre. Mais en Belgique, il n'y a pas ce besoin.

A.É.: Ce n'est donc pas une demande de microStart.

A.H.: Certainement pas. L'objectif n'est pas d'arriver à faire du profit. Nous essayons de limiter les coûts via les bénévoles, de maîtriser le coût du risque et de limiter le

besoin de faire appel à des subventions publiques, d'éviter de faire dans une enveloppe fermée des demandes d'argent, qui pourrait être utile ailleurs. On limite l'appel aux fonds publics au strict nécessaire. Avec des résultats exceptionnels, surprenants en termes d'intégration financière. 60 % des personnes continuent leur activité, un des meilleurs scores de start-up que je connaisse. Et dans les 40 % restants, 20 % ont trouvé un job, pas celui de leur projet, mais celui-ci leur a mis un pied à l'étrier ■

On the web side

Notre dossier sur le microcrédit s'arrête ici sur le papier, mais se poursuit sur notre site web. Avec de nouvelles infographies et des articles complémentaires. L'occasion notamment de se pencher sur le versant sud du sujet. Le microcrédit se balade dans les travées des pays en développement depuis quarante ans. Avec quelle évolution et pour quelles leçons ? La réponse en ligne sur www.alterechos.be



© MICHEL FOLEY